

# VIVRE À FRENEUSE

## Freusiennes, Freusiens,

Au début des années 2000, de nombreux états, dont la France, se sont placés sous le pouvoir des banques et des investisseurs institutionnels qui les tiennent désormais par leur dette. Notre pays, contraint à réviser ses orientations budgétaires, a fait des choix discutables sur des secteurs comme l'action sociale, l'éducation, la santé, la culture et la solidarité.

L'impact, à l'échelle d'une collectivité comme Freneuse, s'est traduit, au cours des vingt dernières années, par des non-choix regrettables en matière d'investissements publics avec, pour conséquence directe, une dégradation importante du patrimoine communal existant.

L'usure et l'obsolescence de certains de nos équipements (écoles, éclairage public, restaurant scolaire, sécurité incendie) sont telles que leurs réhabilitations vont peser lourd dans l'évaluation de nos prochains budgets.

Cependant, toute évolution appelle réflexion. Nous voyons là l'occasion de penser collectivement la ville de Freneuse que nous souhaitons voir émerger demain. Ici, se situe l'opportunité de voir la démocratie participative supplanter l'actuelle démocratie représentative.

Cette forme d'expérimentation ancrée dans le réel est parfaitement concevable à l'échelle du territoire local. J'en veux pour preuve la réalisation du 1<sup>er</sup> Festival de l'Environnement (septembre 2021) piloté et mené par un consortium de notre société civile (citoyens, comité des fêtes, tissu associatif, agents communaux et élus). Aussi vrai que le lien social réside dans la vie



civile, le citoyen doit retrouver goût à participer à la vie de la cité.

Pour conclure, j'ai le plaisir de vous informer de l'installation prochaine de deux médecins, généraliste et dentiste. Nos efforts de recherche menés depuis plus d'un an portent enfin leurs fruits. Souhaitons-leur la bienvenue et de s'épanouir professionnellement au cœur de notre belle ville de Freneuse.



Le Maire  
**Ghislaine HAUETER**

Nos médaillés du Travail seront mis à l'honneur, lors de la Cérémonie qui se tiendra **Dimanche 9 janvier 2022, à 15 h**, à la salle des fêtes des Ventines. Ce sera également l'occasion pour la municipalité de présenter ses vœux aux Freneusiens en direct sur le site internet de la ville [freneuse78.fr](http://freneuse78.fr)

**2022**

#### RAPPEL DES HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

Elle vous accueille :

- lundi, mercredi & vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
- mardi : 9h à 12h - **14h à 19h**
- jeudi & samedi : 9h à 12h

 Les services administratifs sont joignables par téléphone 01 30 98 97 97 - les jeudis après-midi

#### FERMETURES DE FIN D'ANNÉE

La Mairie et la Médiathèque seront fermées, les après-midi, l'accueil de loisirs fermera à 17h :

- vendredi 24 décembre
- vendredi 31 décembre



#### RÉOUVERTURE DU SECTEUR JEUNES



Les 11-17 ans peuvent à nouveau s'inscrire pour les activités proposées tous les vendredis soir (hors vacances scolaires), à partir de 20h et jusqu'à 23h, à l'accueil de loisirs. Adhésion (septembre à juin) 30 à 60 € selon le quotient familial.

Rens. : [freneuse78.fr/cadre-vie/enfance-jeunesse/secteur-jeunes.html](http://freneuse78.fr/cadre-vie/enfance-jeunesse/secteur-jeunes.html) • [accueildeleisirs@freneuse78.fr](mailto:accueildeleisirs@freneuse78.fr) • 09 63 28 40 38

#### LA MAISON MÉDICALE ACCUEILLE DES PRATICIENS

Forts de nos engagements de campagne, nous saluons l'arrivée des docteurs :

- **Mylla LÉBOULICAUT** : Médecin Généraliste qui consulte sur rendez-vous du lundi au vendredi et le mercredi matin - 01 30 42 34 32
- **Pierre AMOUIA** : Chirurgien

**Dentiste** dont les rendez-vous seront à prendre directement sur Doctolib. Il devrait exercer dans un premier temps les lundis, mardis et jeudis. À ce jour, M. AMOUIA est en attente de l'aval de l'Ordre des Dentistes. Nous vous tiendrons informés de l'ouverture de son cabinet.



#### MAISON MÉDICALE

45 rue Charles de Gaulle

derrière  
le Pôle Paramédical



#### ACCESSIBILITÉ

Les emplacements adjacents à la Maison Médicale sont **exclusivement réservés aux praticiens**. Les patients peuvent stationner devant le Pôle Paramédical, ainsi que dans les rues des Écoliers et Charles de Gaulle.

#### LA VACCINATION SE POURSUIT



Le Centre de Vaccination Intercommunal sera ouvert en **DÉCEMBRE**, aux horaires suivants :

**Lundi au vendredi : 9h à 13h - 15h à 19h**

**Samedi : 9h à 13h - 14h à 18h**

Avec ou sans rendez-vous  
(uniquement sur [Doctolib.fr](http://Doctolib.fr))

Rens. 09 72 97 53 79 • Complexe sportif - Rue de la forêt • Bonnières s/Seine

## URBANISME : INSTRUCTION DÉMATÉRIALISÉE DES DOSSIERS

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes de permis de construire, les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme seront dématérialisés - selon l'application du droit des sols qui s'inscrit dans une démarche qui vise à améliorer la qualité de service et à moderniser l'action publique, tout en optimisant les moyens. Vous serez informés de la mise à disposition de la ressource numérique.

Renseignements • [urbanisme@freneuse78.fr](mailto:urbanisme@freneuse78.fr)



## VOS ÉLUS SE RAPPROCHENT



Lors de la précédente réunion de quartiers, nous avons été heureux d'avoir pu échanger avec les habitants des Belles Côtes. Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir de nouveau.

Moment d'écoute et d'explication des grands projets, privilégiant les relations directes, la Municipalité vous convie à la réunion de quartier du

**Secteur 1.**

SECTEUR 1

**Stade de Foot J.-P. Baue**  
(entre la rue des Vignes à Monsieur et le chemin de la vallée)

**Samedi 15 janvier - 10h à 13h**

(Sous un barnum selon les consignes sanitaires en vigueur)

## VOTRE NOUVELLE BOULANGERIE "MOULIN DE LA MAIRIE"

Suite au départ en retraite bien méritée d'Irma et Jean-Paul BOUTEILLON, après 17 années passées au service des gourmands, la Boulangerie "Moulin de la Mairie" ouvrira ses portes début décembre.



## BIENVENUE



À la suite du départ en retraite de Bruno CILLEROS, l'agence **AXA Assurances** de Méricourt s'installera à Freneuse au 41-43 rue des Coutumes (en lieu de l'ancien Cabinet d'Ophtalmologie) dès le **3 janvier**. Nous souhaitons la bienvenue à

**Aymeric FELICIO** qui prend la suite en qualité d'agent général.

## FRENEUSE, COMMUNE FIBRÉE AMÉLIOREZ VOTRE CONNECTION



**Naissance d'une convention :** Le 17/10/2017, signature d'une convention entre le président de T.D.F. Yvelines Fibre et le président de Yvelines Numériques pour le déploiement de la fibre optique sur 158 communes les plus rurales du département.

**Plus d'une dizaine de communes raccordées :** Le 25/09/2018, installation du N.R.O. (Nœud de Raccordement Optique), place Jean Moulin, permettant le raccordement de 12 communes (environ 7000 foyers).

**Des réunions publiques empêchées :** Malheureusement, les réunions publiques d'information n'ont pas pu avoir lieu pour cause de pandémie. Entre l'automne 2019 et le printemps 2020, la plus grande partie de la commune fut préparée pour la fibre (fibrage horizontal). Les premières offres commerciales suivirent.

**Une carte actualisée en temps réel :** La carte du fibrage disponible sur [yvelinesfibre.fr/#/](http://yvelinesfibre.fr/#/) (site riche en informations très utiles) commençait à voir fleurir les petits points verts (disponibilité de la fibre) sur la commune. Néanmoins, certaines « adresses » ont rencontré quelques problèmes, car tout le monde n'est pas forcément raccordable de suite. Mais personne ne sera oublié. Désormais, tous les opérateurs nationaux sont présents sur le réseau.

### Freneuse en chiffres :

- La commune est fibrée à 85 % (1750 foyers)
- 60% du déploiement est réalisé en souterrain
- 45% seulement des foyers raccordables ont choisi un abonnement fibre.

**Cas de la location et de la copropriété :** Le propriétaire ou le représentant de la copropriété est seul habilité à signer la convention. En revanche, si un locataire veut la fibre, il peut faire valoir le droit à la fibre à son propriétaire. Dans le principe, au titre de la loi, la copropriété ne peut pas lui refuser d'y accéder (sauf motif valable et justifié) sachant que l'installation de la fibre est sans frais pour la copropriété. Si une adresse est composée de 4 appartements avec 4 locataires, l'unique propriétaire ou la majorité de propriétaires signe(nt) la convention. Lorsque 4 logements au moins sont domiciliés à la même adresse, une convention doit être signée.

À ce jour, 200 logements collectifs ne bénéficient pas encore de la convention. La fibre est un confort devenu essentiel surtout en cette période où télétravail et visioconférence se développent fortement. Faisons notre possible pour que chaque foyer freneusien puisse être équipé.

Pour obtenir la fibre, vous pouvez contacter Mme Flamand • 01 73 25 60 46 • [chrystelle.flamand@spie.com](mailto:chrystelle.flamand@spie.com)

## VOYAGEURS FRANCILIENS : ADIEU LE CARNET DE "TICKETS T+" EN CARTON

Modernisation des titres de transports, le carnet de "tickets t+" en carton disparaît progressivement depuis octobre 2021.

- **Octobre à janvier** : fin de la vente des carnets de "tickets t+" en carton à la plupart des automates.
- **Mars 2022** : fin de la vente des carnets de "tickets t+" en carton à tous les automates et guichets du réseau RATP.



Les alternatives proposées :

- **Pass à valider** à chaque passage (pour les habitués des transports).
  - **Carnets de "tickets t+" sans contact** (pour les voyageurs occasionnels/ touristes).
  - **Chargement de titre de transport** directement sur votre smartphone.
- Plus d'informations [ratp.fr/titres-et-tarifs/arret-carnet-ticket](http://ratp.fr/titres-et-tarifs/arret-carnet-ticket)

## GENDARMERIE NATIONALE & PANNEAU POCKET : UNE ALLIANCE POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ



**PANNEAUPOCKET** Le groupement de gendarmerie des Yvelines renforce ses liens avec les citoyens grâce à l'application mobile **Informe et Alerte les habitants**

PanneauPocket dans le but de :

- ✓ **Renforcer la sécurité des habitants** des territoires ruraux grâce à la diffusion de messages d'information et de prévention de la délinquance.
- ✓ **Limiter les risques d'atteintes** aux personnes et aux biens.

Messages accessibles en temps réel sur tous les supports digitaux des administrés :

- Smartphones & tablettes : téléchargement gratuit et anonyme de l'application
- Ordinateur en se connectant au site [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

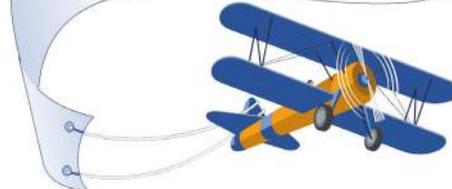
Pour choisir La brigade de Bonnières comme favori, il vous suffit de taper "**Brigade de gendarmerie de Bonnières**" dans la requête.

Chaque citoyen pourra également partager et rediffuser très facilement les informations des gendarmes à ses proches ou à ses contacts.

Contact Gendarmerie : [bta.bonnieres-sur-seine@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:bta.bonnieres-sur-seine@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

## SERVICE PROPOSÉ TOUTE L'ANNÉE

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE (O.T.A.)



### VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

Pendant vos absences, les A.S.V.P. (conjointement avec la Gendarmerie) proposent de patrouiller aux abords de votre domicile/commerce pour lutter contre les repérages, a fortiori contre les cambriolages.

L'inscription (**5 jours ouverts minimum avant le départ**) est simple, rapide et gratuite : formulaire remplissable en ligne (site Internet rubrique "Prévention & Sécurité" et IntraMuros rubrique "Services") et disponible en Mairie.

#### VERSION PAPIER

- ① Je dépose le formulaire rempli et signé en Mairie.
- ② Je joins mon justificatif de domicile (moins de 3 mois).
- ③ Ma demande est d'office validée.

#### VERSION NUMÉRIQUE

- ① J'envoie sur [asvp@freneuse78.fr](mailto:asvp@freneuse78.fr) le formulaire rempli & signé.
- ② Je joins mon justificatif de domicile (moins de 3 mois).
- ③ Je reçois une confirmation de ma demande.

Grâce au formulaire, les bénéficiaires sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie. Une fois informés, les demandeurs et/ou leurs contacts à proximité pourront prendre les mesures pour limiter les préjudices subis.

[asvp@freneuse78.fr](mailto:asvp@freneuse78.fr) • 01 30 98 97 97

## AGENCE POSTALE COMMUNALE : PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

En tant qu'Établissement Recevant du Public (type S), le pass sanitaire est obligatoire pour entrer dans la Médiathèque que ce soit pour emprunter et/ou rendre des documents et/ou pour accéder aux services postaux. **Le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de 6 ans et plus.**



LA POSTE

SIGNEZ VOTRE ABSENCE

Comptes rendus complets affichés devant la Mairie et en ligne :  
[freneuse78.fr/src/vie-municipale/infos-mairie/comptes-rendus.html](http://freneuse78.fr/src/vie-municipale/infos-mairie/comptes-rendus.html)

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021

**1. Fixation du tarif de location du cabinet médical de la ville de Freneuse.**

10 €/m<sup>2</sup> - Gratuité du 1<sup>er</sup> trimestre de la location pour chaque local

**2. Approbation du règlement intérieur de la médiathèque « L'oeil écoute ».**

Mise à jour qui tient compte du nouveau service "Drive"

**3. Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion.**

Questions diverses

JEUDI 21 OCTOBRE 2021

**1. Attribution d'une subvention exceptionnelle au C.C.A.S. : 3000 €**

**2. Subvention projet de potager éducatif à la coopérative scolaire de l'école maternelle Langevin-Wallon : 600 €**

**3. Subvention à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Paul Eluard pour la classe découverte 2022.**  
Montant : 8 736 €

**4. Tarifs des soirées organisées par l'accueil de loisirs.**

**5. Redevance d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants.**

**6. Décision modificative N°2.**

**7. Contrat de location de la salle des fêtes des Ventines pour les particuliers.**

**8. Contrat de location de la salle des fêtes des Ventines pour les associations.**

**9. Répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) 2021.**

**10. Modification des membres de la Commission des Affaires sociales.**  
Joëlle DUBOURG remplacée par Caroline ZARIC

**11. Modification des membres de la Commission des Affaires scolaires, enfance, jeunesse.**

Joëlle DUBOURG remplacée par Caroline ZARIC

**12. Modification des membres de la Commission Territoire (travaux, équipement, urbanisme et sécurité).**

Guy DEFLINE remplacé par Filipe LOPES

**13. Élection des délégués au Conseil d'administration du C.C.A.S.**

Liste "Freneuse, c'est vous ! Maintenant ! : B. PILARCZYK et M. ROUSSEAU

Liste "Agir pour Freneuse" : C. MANGEL

Liste "Freneuse, unir pour réussir" : Caroline ZARIC

**14. Avis de la commune concernant l'adhésion de la commune de SONCHAMP à la compétence gaz du Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY).**

**15. Avis de la commune sur l'adhésion de la commune de BUCHELAY au Syndicat Intercommunal Handi Val de Seine.**

Questions diverses

JEUDIS 9 DÉCEMBRE & 20 JANVIER  
Salle du Conseil  
(Sauf en cas de contraintes sanitaires)

Prochaines réunions du Conseil Municipal

### Liste « Agir pour Freneuse »

Chers concitoyens,  
 après une année de gouvernance de la municipalité actuelle, force est de constater que celle-ci semble oublier que le budget communal n'est pas un budget familial. Il existe des commissions (Appels d'offres et territoire) qui peuvent être informées des différentes propositions et apporter leurs avis et conseils. Or ce n'est pas le cas, Se pose la question : est ce que les procédures marchés publics sont respectées ? Après avoir prôné la transparence pendant des mois de campagne et avoir reproché à la mandature précédente de ne pas la pratiquer, peut-on espérer un jour que cette municipalité mette en pratique ses belles paroles ? Après une année d'exercices, il serait temps de ne plus se retrancher derrière les « erreurs » de l'ancienne municipalité et d'assumer les siennes. Nous nous efforcerons de vous tenir informer de l'évolution des travaux, malgré nos difficultés à obtenir ces diverses informations. Au dernier conseil, nous avons dénoncé la signature d'un contrat par l'exécutif hors budget sans être mandaté par le conseil...

[Facebook « agir pour freneuse »](#) • [agirpourfreneuse78@gmail.com](mailto:agirpourfreneuse78@gmail.com) •  
 AGIR POUR FRENEUSE - Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

### Liste « Freneuse, unir pour réussir »

Chères Freneusiennes, Chers Freneusiens,  
 Si savoir c'est prévoir, force est de constater qu'en la matière, cette mandature relève plutôt d'un inquiétant voyage en terre inconnue. Au-delà des belles images d'une communication à tout rompre où l'apparaître supplante la réalité, nous sommes pour ce qui nous concerne, très inquiets au regard de ce que vous ne voyez pas, ce que l'on ne vous montre jamais mais qui impacte votre quotidien : la manière dont la majorité gère dans les faits ce mandat.

Inquiétude sur les projets d'abord, qui, à quelques rares exceptions, ne sont ni ou peu travaillés, étudiés, budgétés correctement ou dans les formes, certains tentant même, volontairement ou, par simple ignorance des procédures, de se soustraire à l'avis et à l'aval du Conseil Municipal.

Inquiétude sur les ordres du jour parfois très aléatoires de certaines commissions dont la convocation, arrivant très peu de temps avant la tenue de la réunion, ne laisse guère l'occasion de pouvoir la travailler de manière optimale.

Inquiétude sur la véracité de certaines informations à destination du public, non vérifiées et prises pour argent comptant.

Inquiétude sur la gestion des personnels municipaux, entre retraite, départ et volonté de ne plus revenir.

Inquiétude sur les questions posées ou les demandes de communication des documents, majoritairement sans réponses après de nombreuses relances ou arrivant sur le tard sans cohérence.

Inquiétude enfin sur les projets structurels et structurants pour notre Commune qui semblent avoir été relégués aux calendes grecques, la gestion ne s'opérant qu'au jour le jour, sans vision claire.

Dans cette ambiance préoccupante, nous restons cependant totalement mobilisés à vos côtés pour faire entendre votre voix.

Page Facebook : [freneuseunirpoureurussir.unirpoureurussir@freneuse.com](https://www.facebook.com/freneuseunirpoureurussir) •  
[Facebook freneuseunirpoureurussir](#) • Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

## FESTIVAL DE L'ENVIRONNEMENT - UNE PREMIÈRE RÉUSSITE



Un grand merci aux participants du défi "Nettoyons la Nature" qui par leurs actions, ont contribué à rendre notre ville plus belle.

Les **18 & 19 septembre**, le Stade de foot de Freneuse a accueilli le 1<sup>er</sup> week-end de l'environnement, dans une ambiance familiale et festive. Un petit train a sillonné nos rues pour le plaisir des plus petits mais aussi des plus grands, vous amenant sur le site.



Cet événement fut rendu possible grâce à la participation active de l'ensemble de la communauté : élus, services techniques, bénévoles du Comité des fêtes et festivaliers engagés dans le seul but de fédérer autour d'un sujet qu'il nous faut appréhender pour un avenir commun et meilleur.

Ainsi, plus de 380 adultes sont venus accompagnés de nombreux enfants à la rencontre d'ateliers, randonnées, conférences, jeux, spectacles d'art vivant, etc. Les variations musicales et les pauses gourmandes ont contribué à la convivialité du Festival.

Cette manifestation qui était une première fut un succès, malgré les contraintes sanitaires nouvelles dues à l'obligation du Pass.

C'est avec beaucoup d'entrain et de motivation que nous nous lançons dans l'organisation de la deuxième édition

**LE WEEK-END DU 4 & 5 JUIN 2022.**



## **PASS** Freneuse en Fleur **FRENEUSE EN FLEUR** Ensemble pour un village fleuri ! **ADOpte UNE JARDINIÈRE**

Dans le cadre du projet de végétalisation, nous lançons l'opération «Adopte une Jardinière», pour celles et ceux qui souhaitent s'adonner au jardinage et contribuer par la même occasion au fleurissement de la commune.

La Mairie met à disposition des citoyens désireux de réveiller leur créativité en matière de décoration florale, les jardinières de la ville déjà en place.

Les conditions de «l'Adoption» sont les mêmes que celles du permis de végétalisation (charte et règlement identiques). Les documents sont disponibles en mairie, sur le Site et sur IntraMuros.

Enfilez votre tablier de jardinier et offrons, ensemble, un coin de campagne.

**Embellissons notre ville.**

Mairie de Freneuse «Permis de végétaliser»  
89 rue Ch. de Gaulle  
mairie@freneuse78.fr  
0130 98 97 97



Plus d'informations :

[freneuse78.fr/cadre-vie/environnement/pass-freneuse-fleur.html](http://freneuse78.fr/cadre-vie/environnement/pass-freneuse-fleur.html)

## LA CHOUETTE EFFRAIE À FRENEUSE

La chouette effraie (ou Dame blanche) fait partie des rapaces nocturnes présents dans les Yvelines. Cette espèce est protégée sur l'ensemble du territoire français. Elle vit au contact de l'homme et se complait en hauteur dans des bâtiments « calmes ». Elle est particulièrement encline à nicher dans les clochers s'ils sont accessibles d'où son nom d'**Effraie des clochers**.

En partenariat avec l'association **ATENA78** (Association Territoire et Nature en Yvelines), un nichoir à Chouette Effraie sera installé, d'ici la fin de l'année, dans le hangar des services techniques. La hauteur du bâtiment et son implantation à la lisière des champs font de lui un endroit propice pour cette chouette. Celle-ci saura apprécier les nombreux petits rongeurs se baladant dans les champs.



Nous vous tiendrons au courant de l'avancement du projet. En effet, après la pose du nichoir, les adhérents de l'association réalisent un suivi annuel afin de savoir si les nichoirs sont occupés par des couples de chouettes.

En cas de reproduction, le nombre d'oisillons est recensé.

Ils en profitent en fin de saison pour réaliser le nettoyage du nichoir en vue des nouvelles nichées de l'année suivante.

Nous avons hâte de suivre l'évolution de notre nichoir et sommes heureux de pouvoir contribuer à la sauvegarde de cette espèce.



MERCI AU TALENT DE BRICOLAGE DE NOS DEUX ÉLUES,  
GUIDÉES PAR LE SAVOIR-FAIRE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION ATENA78,  
POUR LA FABRICATION DE CE NICHOR.

## DÉCLAREZ VOS RUCHES

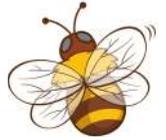
### Déclaration annuelle de ruches Jusqu'au 31 décembre

- Obligation annuelle pour tout apiculteur (dès la 1<sup>ère</sup> colonie d'abeilles détenue)
- Toutes les colonies sont à déclarer (ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation)

#### Quels sont les avantages de la déclaration ?

1. La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
2. La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
3. La mobilisation d'aides européennes pour la filière

[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



## PARTICULIERS : POULES & COQS SONT AUSSI CONCERNÉS



Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux. Un recensement des détenteurs de volailles (*basse-cour*) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur est organisé, pour détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas. [mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55)



## P.C.A.E.T. PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Votre participation et votre implication sont essentielles à notre plan d'action, pour lutter contre le dérèglement climatique, ici et maintenant. Participez aux ateliers thématiques ouverts à tous :

- **Mardi 30 novembre : Économie / déchets**
- **Mardi 7 décembre : Nouvelles énergies / sensibilisation**

Inscription : [planclimat@ccpif.fr](mailto:planclimat@ccpif.fr) - **Pass sanitaire obligatoire**

Vous pouvez également intervenir sur le Forum [climat-ccpif.fr/](https://climat-ccpif.fr/)

19h  
à  
21h

La Communauté de Communes les Portes de l'Île-de-France  
Z.A. Le Clos Prieur - Rue Solange Boutel - Freneuse

## DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

### SANTÉ

La commune vient d'acquérir 4 Défibrillateurs Automatiques Externes (D.A.E.), dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Il peut être utilisé par tous, en cas de nécessité.

En situation d'urgence, toujours prévenir les secours en composant le 15, le 18 ou le 112.

Les D.A.E. sont répartis comme suit, afin de couvrir au mieux l'ensemble du territoire :

- CENTRE DE LOISIRS
- MAIRIE
- MAISON MÉDICALE
- SALLE DES FÊTES DES VENTINES



### TRANSPORT

Un nouveau véhicule (7 places) pour transporter des personnes (notamment pour leurs courses et les sorties culturelles), dont celles à mobilité réduite. La particularité du financement de ce bus réside dans le partenariat établi entre notre ville et 10 entreprises (dont 8 freneusiennes).



Une opération qui permet à la collectivité de réaliser des économies et aux entreprises et commerces partenaires de bénéficier d'une meilleure visibilité.

#### ENTREPRISES FRENEUSIENNES

- |                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| SARL CFH DRIVES - Mc DO | JOUEN MATÉRIAUX         |
| SASU CORMAND            | SARL MRDPS              |
| SARL DENEU DISTRIBUTION | SARL SUN BAT            |
| EMAS GROUP              | TECHNIQUE CLIM VENTILAT |

#### ENTREPRISES LOCALES

- ANGÉLIQUE GUESDONET KHALID YAKINI - SAFTI (Bennecourt)  
SAS TPN (Pacy<sup>s</sup>/Eure)

## INTERCOMMUNALITÉ OUVERTURE DE LA MAISON FRANCE SERVICES



**Retour du service public au cœur des territoires.** La Maison France Services est une structure qui oriente et accompagne les administrés *au numérique*, dans leur démarche administrative quotidienne. Elle regroupe les principaux organismes du service public : **Ministères de l'intérieur et de la justice, Finances publiques, Pôle Emploi, Assurances retraite et maladie, CAF, MSA et La Poste.**

Les usagers peuvent être renseignés par téléphone mais ils devront se déplacer s'ils souhaitent entreprendre une démarche administrative ou être mis en relation avec une administration (*rendez-vous en visio avec un agent de la CAF par exemple*).

13 av. Victor Hugo - Bonnières s/Seine • 01 30 93 51 26 • efs@ccpif.fr • [ccpif.fr/maison-france-services/](http://ccpif.fr/maison-france-services/)



#### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

**LUNDI - MERCREDI & JEUDI**

8h30 à 12h - 13h30 à 17h

**4<sup>ème</sup> lundi du mois : fermé le matin**

**MARDI : 8h30 à 12h**

**VENDREDI : 8h30 à 15h (sans interruption)**

**3<sup>ème</sup> samedi du mois : 9h à 12h30**

### COVOITURAGE : UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

D'ici la fin du mois, un nouveau parking de covoiturage sera à votre disposition. Il sera situé vers l'entrée de l'autoroute A13, sis la Villeneuve en Chevrie.





# S O L I D A R I T É

## LES BACHELIERS SONT RÉCOMPENSÉS

ÉTUDIANTS  
**1**

Félicitations ! Pour t'aider dans le cadre de ta poursuite d'études post-bac, la commune te verse une bourse communale annuelle de 120 €, valable 3 années consécutives.

Le dossier est à retirer en mairie et disponible sur le site Internet de la commune [freneuse78.fr/social-sante/ccas/aides-sans-conditions-age.html](http://freneuse78.fr/social-sante/ccas/aides-sans-conditions-age.html). Il est à rendre au plus tard le **31 décembre 2021**.

Rens. : 01 30 98 97 93 • [ccas@freneuse78.fr](mailto:ccas@freneuse78.fr)

## LE JOB BUS 78 POUR L'INSERTION : SALLE DES FÊTES DES VENTINES

TOUS  
**2**

Équipé d'ordinateurs connectés, il va à la rencontre des personnes exclues du marché du travail pour les aider dans leur démarche d'insertion.

À son bord, une équipe spécialisée dans l'insertion professionnelle a pour mission d'informer, d'orienter et d'accompagner les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA mais également les entreprises locales en quête de main d'œuvre.

PARTICULIERS

Insertion et réorientation professionnelle  
Recherche d'un nouvel emploi  
Espace informatique en libre-service (réalisation de vos CV, lettres de motivation), et recherches d'offres d'emploi en autonomie

Dates 2022 bientôt disponibles sur IntraMuros et sur le Site internet de la commune (rubrique Social & Santé).

Plus d'informations :

[yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-job-insertion/](http://yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-job-insertion/)

SANS R.D.V. - 9h30 à 16h30



PROCHAINE VENUE MENSUELLE :  
• **mardi 14 décembre**

ENTREPRISES  
TPE-PME

Aides au recrutement  
Aides à l'embauche  
Diffusion de vos offres d'emploi, mise en relation avec l'ensemble des acteurs locaux de l'insertion professionnelle

## LES RESTAURANTS DU COEUR - CENTRE DE BONNIÈRES

TOUS  
**3**

La campagne d'hiver 2021-2022 a débuté **Lundi 22 novembre** et prendra fin **vendredi 12 mars 2022**.

Lieu : **23 rue du Moulin de Pierre - Bonnières s/Seine**  
Distributions les **lundis, mardis, jeudis et vendredis matin** - De 10h15 à 12h30

Pour l'aide à la personne et la distribution alimentaire : ouverture des portes de 10h30 à 13h.

[ad78.bonnières-cd@restosducoeur.org](mailto:ad78.bonnières-cd@restosducoeur.org) • [restosducoeur.org/](http://restosducoeur.org/)



## LE COLIS DES AÎNÉS

SÉNIORS  
**4**

Dans ce contexte, la mairie distribuera, pour les personnes âgées de 68 ans et plus, un colis individuel dont elle vous réserve la surprise. **Début décembre**, un courrier vous sera adressé.

Ci-dessous les 3 dates proposées pour récupérer votre colis :  
(*pièce d'identité et port du masque obligatoires*)



SALLE DES FÊTES DES VENTINES

Jeudi 16 décembre - 9h à 14h

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

(DERRIÈRE LA MAIRIE)

Samedi 18 décembre - 9h à 14h

Samedi et 8 janvier - 9h à 14h

Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Prenez bien soin de vous, soyez vigilants pour vous et vos proches.

Pour les personnes à **mobilité réduite**, la livraison pourra être effectuée, en contactant le C.C.A.S. au 01 30 98 97 93, un rendez-vous sera fixé.

Plus d'informations : [ccas@freneuse78.fr](mailto:ccas@freneuse78.fr) • 01 30 98 97 93

LE COMITÉ DES FÊTES  
ANIME LA COMMUNE

Dimanche 10 octobre, **FRENEUSE ROSE** a rassemblé randonneurs, vététistes et danseuses malgré la brume matinale.

Grâce à vos nombreux dons de soutiens-gorge, la guirlande textile a atteint 1025 mètres.

Votre participation et votre soutien à cette manifestation nous ont permis de récolter **444 €**, qui seront reversés à la Ligue.

D'ailleurs, nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de **M. BRUN**, Président départemental de la Ligue contre le cancer, agréablement surpris par la décoration réalisée par les bénévoles du Comité des Fêtes.



Samedi 16 octobre, 47 exposants ont participé à la **BOURSE AUX VÊTEMENTS**.

Des emplettes à prix attractifs pour renouveler son dressing.



Samedi 30 octobre, **HALLOWEEN** à l'honneur avec des déguisements plus effrayants les uns que les autres pour un défilé qui a réuni aussi bien les enfants que les adultes.



## ET VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

### MARCHÉ DE NOËL : SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 DÉCEMBRE

De 10h à 17h, profitez des étals de bijoux et autres créations pour offrir de jolis cadeaux à vos familles et amis mais aussi goûter aux nombreux mets festifs.

Nous vous attendons nombreux pour partager avec nous un agréable moment.

Restauration sur place - Entrée gratuite

Pass sanitaire et port du masque obligatoires - Respect des gestes barrières

Une boîte aux lettres à disposition pour les courriers

destinés au Père Noël (adresse du Père Noël :

Impasse des Jouets - 33500 Libourne)

Pas besoin de timbre sur l'enveloppe, les rennes s'en chargent mais pensez à inscrire vos nom, prénom et adresse.



### ILLUMINATIONS - LANCEMENT DU CONCOURS

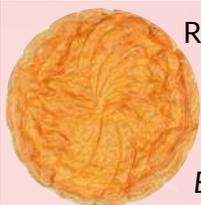
Parez jardins, maisons, terrasses, balcons ou encore fenêtres de vos décorations originales, lumineuses et/ou faites mains.

Ouvert à tous les Freneusiens jusqu'au 15 décembre.

Pour s'inscrire : bureau@cdff78840.fr ou remplissez votre bulletin disponible à la médiathèque, sur le site Internet et sur IntraMuros.

Barème des notations disponible sur demande auprès du Comité des Fêtes.

### LA GALETTE DANSANTE : DIMANCHE 23 JANVIER



Retrouvons-nous pour célébrer l'Épiphanie, à partir de 14h à la salle des fêtes des Ventines. Dégustation de la galette et en piste (en couple ou en solo) pour se déhancher au rythme des mélodies populaires.

Entrée gratuite - Pass sanitaire obligatoire



Pour suivre notre actualité et vous tenir informés des événements prochainement organisés [«Comité Des Fêtes de Freneuse 78»](#)

### LE RESTAURANT SCOLAIRE AU GOÛT DU JOUR

Parce que la pause méridienne est aussi un moment de détente pour les enfants, l'équipe du restaurant scolaire s'inspire des événements festifs pour décorer le restaurant.

Merci aux agents communaux pour leur initiative innovante, qui confère une ambiance accueillante, pour le plaisir des écoliers.



### L'ACTUALITÉ DE RIDER'S FAMILY LIFE

La mobilisation de la section de l'association du CPSM 78 fut couronnée de succès à travers ses 2 actions :

**Soutien à Octobre Rose - 10 octobre :**

- Exposition d'une quarantaine de motos parées de rose sur le parking d'Intermarché
- Balade organisée à Mantes-la-Jolie réunissant 67 motos



Le montant total récolté et remis le jour même à la ligue contre le cancer a atteint 780 Euros. Nous remercions toutes les personnes ayant participé à ce succès.

N'allant pas s'arrêter en si bon chemin, les R.F.L. ont tenu à fêter Halloween le 31 octobre, malgré une météo pluvieuse :

- Exposition d'une vingtaine de motos aux couleurs d'Halloween avec des motards également déguisés
- Défilé dans les rues de la commune
- Distributions de bonbons aux Belles Côtes et devant la médiathèque.



Les nombreux sourires des enfants ont prouvé à nouveau le succès de cet événement. Encore un immense merci à tous les participants et à la commune de Freneuse.



Gymnastiques énergétiques dispensées par **Sylvain GAGELIN**

Diplômé de la Fédération

des Arts Énergétiques  
et Martiaux Chinois

**QI GONG**

Mardi de 14h30 à 16h  
Salle des fêtes des Ventines

**TAÏCHI**

Vendredi de 17h30 à 19h  
Gymnase école Paul Eluard



CONTACT  
sylvain.gagelin@mail.fr  
06 10 31 35 00

## DON DU SANG - SAUVER 3 VIES EN 1 HEURE



Les réserves sont trop basses.  
Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner.  
En revanche, le port du masque est obligatoire.

[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/)

## VOS ANCIENNES RADIOS PEUVENT ENCORE SERVIR



Jean-Claude BOBIN, Président de l'U.N.C. de Freneuse récolte les anciennes radiographies afin de récupérer le nitrate d'argent pour financer son association. Un dépôt sera prévu à cet effet en Mairie où les radios seules (*sans pochette, ni ordonnances, ni compte-rendu*) seront acceptées.

## PROLONGATION DU PORT DU MASQUE DANS LES YVELINES

Jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2022 (inclus) le port du masque est obligatoire dans les Yvelines, sur la voie publique : **marchés, brocantes, ventes au déballage et rassemblements de personnes.**

Arrêté préfectoral disponible sur le site de la ville • [freneuse78.fr/prevention-securite/arretes.html](http://freneuse78.fr/prevention-securite/arretes.html)



## RAMASSAGE DES DÉCHETS

Collecte des E.M.R.

DÉCEMBRE

Vendredi 3 - Vendredi 17 - Vendredi 31



Directrice de la publication : Ghislaine Haueter  
Responsable de la rédaction : Florence Dufoux  
Rédaction : commission Communication  
Dépôt légal : à parution • Mairie de Freneuse  
01 30 98 97 97 • [mairie@freneuse78.fr](mailto:mairie@freneuse78.fr)

C  
A  
R  
N  
E  
T

### NAISSANCES

Maël JOLY (05/07/21)  
Soumaya COULIBALY (21/07/21)  
Nasser-Saïd HAROUN (28/07/21)  
Charly GIRAUD (12/08/21)  
Lyana JAFFREZIC (26/08/21)  
Aliya CASSIN (11/10/21)  
Soän LEBRAT CAMUT (18/10/21)

### MARIAGES

Mélanie GROSS & Thomas HUBERT (24/07/21)  
Maria PINTO & Yannick CHARTIER (04/09/21)  
Axelle DAVID & Georges NÉGI (16/10/21)

### DÉCÈS

Jean-Marie LEMONNIER (09/07/21)  
Amélie LEGALLAIS (17/07/21)  
Dominique CARON (17/07/21)  
Odette GRAND (10/08/21)  
Yves BAYOT (11/08/21)  
Anny COLLONGUES (29/08/21)  
Charles GROF (08/10/21)  
Blanche DUVERGÉ (26/10/21)

# FRENEUSE



est sur



# IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store  
(Android)



Apple Store  
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez votre commune et naviguez dans les différents onglets. Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.



Téléchargement gratuit



Ne pas jeter sur la voie publique